

X.

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**

POUR L'EXERCICE 1870.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Travaux publics pour l'exercice 1870, que le Gouvernement soumet aux délibérations de la Législature, en exécution de l'une des prescriptions de la loi de comptabilité, s'élève à la somme totale de . . . . . fr. 39,979,310 »

Celui de l'exercice 1869, après les modifications proposées le 23 novembre dernier (voir *Documents de la Chambre des Représentants*, session de 1868-1869, n° 9), présente un total de . . . . . 39,774,510 »

De sorte que les allocations demandées pour l'exercice 1870 sont supérieures à ces dernières de . . . . . fr. 204,800 »

Cette différence se répartit comme il suit :

SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS		DIFFÉRENCE EN 1870.	
	pour 1869.	pour 1870.	Augmentation.	Diminution.
Administration centrale . . . . .	974,705 »	985,105 »	10,400 »	»
Ponts et chaussées. . . . .	7,558,145 »	7,454,695 »	76,550 »	»
Mines. . . . .	528,910 »	528,910 »	»	»
Chemins de fer, postes, télégraphes . . .	50,997,520 »	51,115,170 »	117,850 »	»
Commissions. . . . .	7,000 »	7,000 »	»	»
Traitements de disponibilité . . . . .	59,500 »	59,500 »	»	»
Pensions. . . . .	15,000 »	15,000 »	»	»
Secours . . . . .	15,952 »	15,952 »	»	»
Dépenses imprévues . . . . .	18,000 »	18,000 »	»	»
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>39,774,510 »</b>	<b>39,979,310 »</b>	<b>204,800 »</b>	<b>»</b>
AUGMENTATION EN 1870. . . . . fr.			204,800 »	

Les Chambres trouveront, dans les explications qui vont suivre, la justification des différences que fait ressortir le tableau ci-dessus.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>. — ADMINISTRATION CENTRALE.ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

L'augmentation de 10,400 francs demandée pour le service de l'administration centrale est exclusivement attribuée au personnel des chemins de fer, postes et télégraphes.

La part affectée à ce personnel dans le crédit sollicité au Budget de 1869 est de . . . . . fr. 451,825 »

L'augmentation de . . . . . 10,400 »  
demandée au Budget de 1870 représente la seconde moitié de la somme de 20,800 francs, justifiée dans la note préliminaire explicative des amendements au projet de Budget de 1869 (voir *Documents de la Chambre des Représentants*, session de 1868-1869, n° 9, p. 4).

Soit pour l'exercice 1870 un crédit de . . . . . fr. 462,225 »

## CHAPITRE II. — PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

1<sup>re</sup> SECTION. — PONTS ET CHAUSSÉES.ART. 7. — *Routes.*

La somme demandée pour le service des routes est de . . fr. 3,209,080 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. Entretien ordinaire des routes, d'après les baux existants, et entretien de nouvelles sections. . . . . 2,009,080 »

B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de plans d'alignement. Travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art . . . . . 400,000 »

C. Travaux de construction et de rectification de routes et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales, réunissant des routes de grande voirie, ou servant de raccordement aux stations des chemins de fer . . . . . 800,000 »

TOTAL ÉGAL. . . fr. 3,209,080 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Entretien ordinaire.*

Entretien ordinaire des routes en 1870 d'après les baux existants, et entretien de nouvelles sections . . . . .	2,009,080 »
La somme allouée au Budget de 1869 pour le même objet est de . . . . .	1,998,780 »
	10,500 »
DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr.	

Cette augmentation résulte de la mise à l'entretien, en 1870, des 15 sections de routes ci-après désignées :

Dranoutre à Locre ;  
 Brée à Hamont (3<sup>e</sup> section) ;  
 Chimay vers Couvin ;  
 Berneau à Vaels (3<sup>e</sup> section) ;  
 Calmpthout à Ertbrand (2<sup>e</sup> section) ;  
 Sottegem à la route d'Audenarde à Grammont (3<sup>e</sup> section) ;  
 Tohogne à Manhay (3<sup>e</sup> section) ;  
 Turnhout à Hoogstraeten (2<sup>e</sup> section) ;  
 Houffalize à la frontière prussienne (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sections) ;  
 Baillamont par Alle vers Sedan (3<sup>e</sup> section) ;  
 Durbuy à Jenneret (1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sections) ;  
 Petithan à Baillonville (section dans la province de Namur) ;  
 Aywaille à Comblain-au-Pont (1<sup>e</sup> section).

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.*

Somme demandée. . . . . fr.	41,000 »
— votée en 1869 . . . . .	41,000 »

Ce crédit est destiné à l'exécution de plantations nouvelles et au renouvellement des anciennes.

2<sup>me</sup> SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État. — Travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.*

Somme demandée. . . . . fr.	200,000 »
Allocation de 1869 . . . . .	200,000 »

Ainsi qu'on l'a déjà dit, cette somme est à peine suffisante pour faire face à tous les besoins.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées; au palais de Tervueren; à l'hôtel du Gouvernement provincial, à Bruxelles; à l'intérieur de divers hôtels ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtiments civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du palais de la rue Ducalé, y compris le renouvellement des vases et lions, et restauration de l'ancien hôtel d'Assche.*

Crédit demandé : 210,000 francs.

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. — *Musées.*

Somme demandée : 50,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments.

B. — *Palais de Tervueren.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour continuer la reconstruction des murs de clôture du susdit domaine.

C. — *Hôtel du Gouvernement provincial, à Bruxelles.*

Somme demandée : 20,000 francs.

Un crédit de 15,000 francs a été allouée pour le même objet au Budget de 1869. La nouvelle somme sollicitée est destinée à continuer les travaux de restauration tant dudit hôtel que des bureaux, qui se trouvent en très-mauvais état.

D. — *Travaux de restauration à l'intérieur de divers hôtels ministériels, situés rue de la Loi.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Ce crédit est destiné à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments, ainsi que les bureaux.

E. — *Établissement de paratonnerres.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour munir de paratonnerres différents bâtiments de l'État.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

F. — *Palais de la rue Ducale et ancien hôtel d'Assche.*

Crédit demandé : 85,000 francs.

Au moyen de cette somme, il sera procédé à la reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture dudit palais, y compris le renouvellement des vases et lions, et l'on pourra commencer les travaux de restauration de l'ancien hôtel d'Assche, qui se trouve en très-mauvais état.

Art. 44. — *Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter au bâtiment de l'hôtel du Gouvernement provincial à Bruges.*

Somme demandée : 40,000 francs.

Elle est nécessaire à la continuation des travaux dont il s'agit, pour lesquels des crédits extraordinaires ont été alloués aux Budgets de 1868 et de 1869.

5<sup>me</sup> SECTION. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE  
ET DES POLDERS.

Avant de fournir la justification des allocations, il paraît utile d'indiquer, comme on l'a fait précédemment, pour chacun des services compris dans cette section, ainsi que dans la suivante, les différences que présentent les crédits demandés avec ceux qui sont alloués pour l'exercice 1869.

Le tableau suivant contient, à cet égard, toutes les indications désirables.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TABLEAU

*indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour l'exercice  
1870 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1869.*



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Tableau indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour

DÉSIGNATION DES SERVICES.	
<b>CANAUX ET RIVIÈRES.</b>	
Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg . . . . .	fr.
Ourthe . . . . .	
Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . .	
— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	
— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	
— d'embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	
— — vers Hasselt . . . . .	
— — vers Turnhout . . . . .	
— de Turnhout à Anvers, par S <sup>t</sup> -Job in 't Goor . . . . .	
Sambre canalisée . . . . .	
Canal de Charleroi à Bruxelles . . . . .	
Escaut . . . . .	
Canal de Mons à Condé . . . . .	
— de Pommerœul à Antoing . . . . .	
Lys . . . . .	
Canal de dérivation de la Lys . . . . .	
— de Roulers à la Lys . . . . .	
— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand . . . . .	
— d'écoulement des eaux du sud de Bruges . . . . .	
— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France et canal d'écoulement dit : <i>de Langsteert</i> . . . . .	
— de Gand à Terneuzen . . . . .	
— de Selzaete à la mer du Nord . . . . .	
Moervaert . . . . .	
Canal de Zuidleele . . . . .	
Dendre . . . . .	
Rupel . . . . .	
Senne . . . . .	
Dyle et Demer . . . . .	
Petite Nèthe canalisée . . . . .	
Grande Nèthe . . . . .	
Yser . . . . .	
Plantations . . . . .	
Bacs et bateaux de passage . . . . .	
	TOTAUX . . . . . fr.
<b>PORTS ET CÔTES.</b>	
Port d'Ostende . . . . .	
— de Nieuport . . . . .	
— de refuge de Blankenberghe . . . . .	
Côtes . . . . .	
Phares et fanaux . . . . .	
	TOTAUX . . . . . fr.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

*l'exercice 1870 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1869.*

DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1870.							
ENTRETIEN ORDINAIRE.		ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE.		TRAVAUX D'AMÉLIORATION.		RÉSULTAT FINAL.	
Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.
14,000 »	»	2,000 »	»	»	21,000 »	»	5,000 »
»	»	5,500 »	»	»	5,500 »	»	»
»	18,600 »	18,000 »	»	5,800 »	»	5,200 »	»
»	»	6,000 »	»	»	»	6,000 »	»
»	»	28,500 »	»	»	700 »	27,800 »	»
»	1,000 »	»	»	»	»	»	1,000 »
»	2,000 »	»	2,000 »	»	25,000 »	»	29,000 »
»	1,000 »	»	»	5,400 »	»	4,400 »	»
»	1,000 »	»	»	»	»	»	1,000 »
»	400 »	40,000 »	»	»	5,000 »	36,600 »	»
2,000 »	»	4,000 »	»	»	600 »	5,400 »	»
500 »	»	7,900 »	»	400 »	»	8,600 »	»
»	»	12,000 »	»	49,500 »	»	61,500 »	»
»	»	10,700 »	»	26,000 »	»	56,700 »	»
»	200 »	5,000 »	»	1,400 »	»	4,200 »	»
4,200 »	»	»	11,200 »	4,700 »	»	»	2,500 »
6,900 »	»	»	»	»	»	6,000 »	»
»	»	15,550 »	»	200 »	»	15,550 »	»
»	»	»	»	»	»	»	»
600 »	»	200 »	»	7,500 »	»	8,500 »	»
»	»	»	245,700 »	»	5,250 »	»	248,950 »
»	»	»	»	6,100 »	»	6,100 »	»
»	»	15,950 »	»	»	17,200 »	»	5,250 »
»	»	»	»	»	»	»	»
»	2,200 »	4,500 »	»	»	»	2,500 »	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	20,000 »	»	»	40,000 »	»	20,000 »
»	»	140,000 »	»	»	»	140,000 »	»
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,000 »	»	»	»	2,000 »
»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»
27,100 »	26,400 »	329,600 »	260,900 »	105,000 »	114,250 »	572,650 »	512,500 »
Augmentation. . . . fr.						60,150 »	
»	»	5,000 »	»	»	20,000 »	»	15,000 »
»	»	600 »	»	»	6,000 »	»	5,400 »
2,000 »	»	10,000 »	»	»	»	12,600 »	»
»	»	»	»	10,000 »	»	10,000 »	»
»	»	4,500 »	»	»	»	4,500 »	»
2,000 »	»	20,100 »	»	10,000 »	26,000 »	26,500 »	20,400 »
Augmentation. . . . fr.						6,100 »	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il résulte de ce tableau que, comparés aux allocations accordées pour l'exercice 1869, les crédits proposés au Budget de 1870 présentent :

A. ( <i>Canaux et rivières.</i> ) Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de . . . . . fr.	700	»
Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une augmentation de . . . . .	59,450	»
	<hr/>	
Soit, sur l'ensemble, une augmentation de . . . . . fr.	60,150	»

B. ( <i>Ports et côtes.</i> ) Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de . . . . . fr.	2,000	»
Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration une augmentation de . . . . .	4,100	»
	<hr/>	
Soit, sur l'ensemble, une augmentation de . . . . .	6,100	»

Les crédits des 3 <sup>me</sup> et 4 <sup>me</sup> sections se balancent donc par une augmentation de . . . . . fr.	66,250	»
	<hr/>	

ART. 12. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Somme demandée : 1,461,500 francs.

Cette allocation est supérieure de 69,400 francs au crédit alloué, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1869.

La répartition en figure ci-après.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées par l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été allouées aux Budgets précédents, ou le prix de marchés conclus, ou enfin le montant de l'estimation d'entreprises à adjudger.

On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux revêtant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

## BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc.. dans la province de Namur; dragages et enlèvement d'atterrissements dans la même province . . . . . fr.	23,000	24,000

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.	
REPORT. . . . . fr.	25,000	»	24,000	»
2° Travaux analogues dans la province de Liège. . . . .	165,000	»	10,000	»
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg . . . . .	30,000	»	»	»
B. — Ourthe.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie située en amont de Comblain-au-Pont, qui a fait retour à l'État, aux termes du § 7 de l'article 15 de la convention conclue, le 27 juin 1862, entre le Département des Travaux publics et la grande compagnie du Luxembourg pour la concession du chemin de fer de l'Ourthe. . . . .	5,000	»	5,500	»
C. — Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas.	22,800	»	38,000	»
D. — Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.				
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et entretien des plantations . . . . .	50,000	»	»	»
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, de la maison pontonnière de Boorsheim. . . . .	»	»	6,000	»
E. — Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.				
1 <sup>re</sup> SECTION.				
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasement et entretien des plantations.	17,000	»	»	»
2° Remplacement du pont suspendu n° 11 par un pont-treillis en fer . . . . .	»	»	8,000	»
Le pont suspendu n° 11 commence à fléchir et les traverses à s'user. Il en résulte que, dans un temps peu éloigné, le pont devra être relevé et que les traverses auront besoin d'être rem-				
A REPORTER. . . . . fr.	288,800	»	89,500	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.	
	—		—	
REPORT . . . fr.	288,800	»	89,500	»
 placées. Comme ces sortes de constructions sont fort légères et peu durables, que le pont en question devra, pour ainsi dire, être renouvelé, il vaut mieux le remplacer par un pont-treillis en fer, qui offre une plus grande solidité et une durée pour ainsi dire indéfinie.				
2 <sup>me</sup> SECTION.				
3 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	30,000	»	»	»
4 <sup>o</sup> Travaux extraordinaires de dévasement.	»		20,000	»
Ces travaux de dévasement sont nécessaires, à l'effet de reporter partout le plafond de la 2 <sup>me</sup> section du canal à la profondeur requise.				
3 <sup>me</sup> SECTION.				
5 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations aux ouvrages d'art.	20,000	»	5,000	»
6 <sup>o</sup> Entretien de l'écluse maritime du Kattendyk et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la convention du 16 août 1868. — Part de l'État . .	3,100	»	»	»
7 <sup>o</sup> Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk, et dévasement du chenal d'accession à l'Escaut. . . .	24,000	»	»	»
F. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.				
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; entretien des plantations. . . . .	9,000	»	»	»
G. — Canal d'embranchement vers Hasselt.				
1 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements et entretien des plantations.	28,000	»	»	»
2 <sup>o</sup> Remplacement de quatre ponts-treillis en charpente par des ponts-treillis en fer. . . .	»		56,000	»
Plusieurs ponts en charpente sont en très-mauvais état. Il sera nécessaire de les remplacer tous par des ponts-treillis en fer, dans un temps				
A REPORTER. . . . fr.	402,900	»	170,500	»

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
	—		—
REPORT. . . . fr.	402,900	»	170,500 »
très-rapproché. Déjà plusieurs ponts en charpente ont subi une semblable transformation au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.			
II. — <i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	8,000	»	»
1. — <i>Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.</i>			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	5,000	»	»
J. — <i>Sambre canalisée.</i>			
PROVINCE DE HAINAUT.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	70,000	»	»
2° Remplacement du tablier en bois du pont de Solre-sur-Sambre par un tablier métallique. Le tablier actuel de ce pont est en très-mauvais état.	»	»	40,000 »
PROVINCE DE NAMUR.			
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; travaux de curement, etc. . . . .	4,000	»	30,000 »
K. — <i>Canal de Charleroi à Bruxelles.</i>			
1° Travaux d'entretien ordinaire; dragages; curages; alimentation par les machines à vapeur de Luttre et de Bois d'Haine, etc. . . . .	65,000	»	»
2° Travaux divers d'entretien extraordinaire et de grosses réparations . . . . .	»	»	36,000 »
BASSIN DE L'ESCAUT.			
L. — <i>Escaut.</i>			
PROVINCE DE HAINAUT.			
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . . fr.	10,000	»	»
A REPORTER. . . . fr.	564,900	»	276,500 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	564,900 »	276,500 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE		
2 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire . . . . .	7,600 »	»
3 <sup>o</sup> Renouvellement total ou partiel, pour cause de vétusté, d'ouvrages d'art; dévasements éven- tuels . . . . .	»	20,900 »
PROVINCE D'ANVERS.		
4 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire . . . . .	2,500 »	»
M. — Canal de Mons à Condé.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit . . . . .	16,000	28,500 »
N. — Canal de Pommerœul à Antoing.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit . . . . .	20,700 »	55,000 »
O. — Lys.		
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
1 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire de la partie entièrement à charge de la Belgique. . . . .	9,600 »	9,000 »
2 <sup>o</sup> Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Bel- gique). . . . .	500 »	150 »
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
3 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; dévasements éventuels, etc. . . . .	7,500 »	7,000 »
A REPORTER. . . fr.	629,100 »	395,050 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires
REPORT. . . fr.	629,100	»	393,030 »
 <i>P. — Canal de dérivation de la Lys.</i>			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
1 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges. . . . .	9,500	»	8,500 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
2 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . .	20,000	»	3,000 »
3 <sup>o</sup> Continuation des travaux de reconstruction, en mortier de ciment, du revêtement en pierre des jetées qui bordent le chenal de l'écluse maritime à Heyst. . . . .	»		16,000 »
L'efficacité des revêtements maçonnés a été démontrée par l'expérience. Les grosses mers dégradent toutes les parties des jetées qui ne sont pas maçonnées.			
Les dernières grandes tempêtes ont de nouveau démontré la nécessité de maçonner tous les perrés et revêtements situés le long de la côte.			
 <i>Q. — Canal de Roulers à la Lys.</i>			
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la 1 <sup>re</sup> section comprise entre Roulers et Iseghem. . . . .	6,000		»
 <i>R. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.</i>			
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.			
1 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dévasements . . . . .	9,500		8,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.			
2 <sup>o</sup> Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire. . . . .	16,000	»	8,000 »
3 <sup>o</sup> Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État) . . . . .	2,000	»	»
4 <sup>o</sup> Reconstruction, pour cause de vétusté, du quai Sainte-Anne, à Bruges (part de l'État) . . .	»		12,500 »
A REPORTER. . . fr.	692,100	»	453,030 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
	—	—
REPORT. . . fr.	692,100 »	433,050 »
 S. — <i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	3,000 »	2,000 »
 T. — <i>Canal de Plasschendaele, par Nieupoort et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	6,400 »	200 »
 U. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire et dévasements éventuels . . . . .	5,800 »	12,500 »
 V. — <i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	25,000 »	20,000 »
Ce crédit est pétitionné sous la réserve à la- quelle les allocations précédemment accordées pour le même objet ont été expressément subor- données, c'est-à-dire sous celle du droit de ré- pétition de l'État, à charge des provinces des deux Flandres.		
(Voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865.)		
 W. — <i>Moervaert.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	2,000 »	3,200 »
2° Reconstruction, pour cause de vétusté, du pont de Moerbeke . . . . .	»	14,000 »
 X. — <i>Canal de Zuidleede.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	1,200 »	»
 Y. — <i>Dendre.</i>		
Entretien des plantations . . . . .	2,000 »	4,500 »
A REPORTER. . . fr.	755,500 »	509,250 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	755,500 »	509,250 »
<i>Z. — Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire . . . . .	5,000 »	»
<i>A'. — Senne.</i>		
1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État . . . . .	2,000 »	»
2° Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde . . . . .	250 »	»
<i>B'. — Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	23,500 »	20,000 »
<i>C'. — Petite Nèthe canalisée.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire . . . . .	12,000 »	»
2° Reconstruction de l'écluse n° 4 à Grobben- donck . . . . .	»	140,000 »
Le radier et les bajoyers en charpente de cette écluse sont dans un état de vétusté tel, qu'il n'est plus possible de maintenir l'ouvrage sans des restaurations très-importantes et coûteuses, auxquelles il est de l'intérêt bien entendu de l'État de préférer une reconstruction totale.		
<i>D'. — Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	6,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
<i>E'. — Yser.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. . . . .	6,500 »	1,500 »
TOTAUX. . . fr.	790,750 »	670,750 »
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dé- penses d'exploitation des canaux et rivières. fr.	1,461,500 »	

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits alloués au Budget de 1869, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, atteignent ensemble le chiffre de . . . . . fr.	378,150 »
Ceux qui sont pétitionnés au projet de Budget de 1870, pour travaux de même nature, ne s'élèvent qu'à . . . . .	368,900 »
<hr/>	
Les allocations sollicitées au projet de Budget de l'exercice 1870, et celles accordées pour l'exercice 1869, du chef des travaux dont il s'agit, se balancent donc par une diminution de . . . . . fr.	9,250 »
pour l'exercice 1870.	<hr/>

Les sommes portées au projet de Budget de 1870, pour travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

## BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 13. — *Meuse.*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

## PROVINCE DE NAMUR.

1° Perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amélioration . . . . . fr.	9,000 »
2° Continuation des travaux d'établissement de cascades dans les ravins de divers ruisseaux affluant à la rivière . . . . .	5,000 »

## PROVINCE DE LIÈGE.

3° Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties de chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. . . . .	16,000 »
---	----------

## PROVINCE DE LIMBOURG.

4° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas, et amélioration du chemin de halage, bermes, etc. . . . .	25,000 »
TOTAL. . . . . fr.	<hr/> 55,000 » <hr/>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 14. — *Ourthe.*

Somme demandée : 3,500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux d'amélioration au chemin de halage, aux jetées, etc., en amont de Comblain-au-Pont.

ART. 15. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 13,800 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de revêtement des berges du canal au moyen de bordages et de moellons, dans les parties non encore pourvues d'ouvrages défensifs, et à celle d'autres travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 6,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement de garde-corps et à l'exécution de travaux de renforcement de contre-digues et d'autres travaux secondaires d'amélioration.

ART. 17. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 18,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 <sup>re</sup> SECTION.	
1 <sup>o</sup> Travaux divers d'amélioration . . . . .	fr. 10,000 »
2 <sup>me</sup> ET 3 <sup>me</sup> SECTIONS.	
2 <sup>o</sup> Construction d'une gare à Oeleghem . . . . .	6,000 »
Cette gare est indispensable depuis qu'une route communale a été construite par Oeleghem.	
3 <sup>o</sup> Travaux divers d'amélioration et pavage aux abords de quelques bassins. . . . .	2,500 »
<b>TOTAL.</b> . . . .	<b>fr. 18,500 »</b>

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contre-digues et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 19. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contredigues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 20. — *Canal d'embranchement vers Turnhout.*

Somme demandée : 7,400 francs.

Cette somme est destinée au pavage des abords du bassin de Turnhout et à l'exécution d'autres travaux secondaires d'amélioration.

ART. 21. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

## PROVINCE DE HAINAUT.

1° Construction de perrés et empierrement du chemin de halage, en vue de faciliter la traction des bateaux; travaux divers d'amélioration . . . . . fr.	50,000 »
---	----------

## PROVINCE DE NAMUR.

2° Construction de perrés, empierrement du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux, et travaux secondaires d'amélioration . . . . .	5,000 »
TOTAL. . . . . fr.	<u>55,000 »</u>

ART. 22. — *Canal de Charleroi à Bruxelles.*

Somme demandée : 19,400 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts . . . . . fr.	4,000 »
2° Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières . . . . .	7,000 »
3° Construction de perrés le long de la rivière la Somme et à l'aval des radiers de fuite des écluses . . . . .	2,600 »
A REPORTER. . . . . fr.	<u>13,600 »</u>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT . . . . . fr.	13,600 »
4° Exhaussement de digues et acquisition de terrains pour l'élargissement de digues. . . . .	3,000 »
5° Construction d'un déversoir dans le 48 <sup>me</sup> bief et approfondissement du déversoir existant dans le 37 <sup>me</sup> bief. . . . .	1,500 »
6° Travaux divers d'amélioration, consistant en établissement de garde-corps, clôtures, etc. . . . .	1,500 »
Les travaux dont le détail précède formeront la continuation de ceux de même espèce pour l'exécution desquels des fonds ont été alloués aux Budgets précédents.	
TOTAL. . . . . fr.	<u>19,400 »</u>

## BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 23. — *Escaut.*

Somme demandé : 8,200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration dans la province de Hainaut. . . . . fr.	7,000 »
2° Travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre orientale . . . . .	1,200 »
TOTAL. . . . . fr.	<u>8,200 »</u>

ART. 24. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 52,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Prolongement du mur de quai existant immédiatement à l'aval de l'écluse de Jemmapes (rive gauche). . . . . fr.	36,500 »
L'exécution de ce travail facilitera beaucoup la marche des bateaux aux abords de l'écluse de Jemmapes.	
2° Prolongement des perrés existants dans la partie supérieure des talus du canal. . . . .	8,000 »
Ce travail est projeté en vue de la consolidation des talus.	
3° Travaux divers d'amélioration . . . . .	8,000 »
TOTAL. . . . . fr.	<u>52,500 »</u>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 25. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 65,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Exhaussement de la maison servant de logement à l'agent préposé à la manœuvre de l'écluse n° 5 et au receveur des droits de navigation du bureau de Blaton . . . . . fr.	7,000 »
Ce travail est la continuation de celui qui a eu lieu chaque année depuis 1863, au moyen des crédits alloués à cet effet.	
2° Construction d'un mur de soutènement en face de l'entrée du canal de Blaton à Ath . . . . .	15,000 »
Cet ouvrage est indispensable pour faciliter l'entrée des bateaux venant du canal de Blaton à Ath et se dirigeant vers Antoing et <i>vice-versa</i> .	
3° Construction de perrés. . . . .	20,000 »
Ces perrés seront construits aux abords du mur de soutènement mentionné ci-dessus.	
4° Construction d'un pont-levis sur la 5 <sup>me</sup> écluse. . . . .	20,000 »
La construction de ce pont est vivement sollicitée par les administrations communales de plusieurs localités riveraines du canal, en vue d'établir entre celles-ci une communication directe.	
5° Travaux divers d'amélioration . . . . .	5,000 »
TOTAL. . . . . fr.	65,000 »

ART. 26. — *Lys.*

Somme demandée : 2,300 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Construction d'un quai de déchargement près de Pont-Rouge, à Warneton . . . . . fr.	1,600 »
Ce quai sera utile au commerce et au batelage. La construction en est sollicitée par la chambre de commerce des arrondissements d'Ypres et de Dixmude.	
2° Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale.	700 »
TOTAL. . . . . fr.	2,300 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 27. — *Canal de dérivation de la Lys.*

Somme demandée : 7,500 francs

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 <sup>o</sup> Travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre occidentale. . . . . fr.	3,000 »
2 <sup>o</sup> Construction d'un hangar destiné au dépôt des poutrelles du nouveau barrage d'amont de Schipdonek et travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre orientale.	2,500 »
TOTAL. . . . . fr.	7,500 »

ART. 28. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

Somme demandée : 9,200 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1<sup>o</sup> Travaux divers d'amélioration . . . . . fr. 2,200 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2<sup>o</sup> Consolidation des berges du canal, au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration. . . . . 7,000 »

Les travaux qui viennent d'être spécifiés formeront la continuation de ceux exécutés au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment.

TOTAL. . . . . fr.	9,200 »
--------------------	---------

ART. 29. — *Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 30. — *Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langelced.*

Somme demandée : 10,500 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux d'empierrement du

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

chemin de halage, effectués au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 31. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 32. — *Canal de Selzaete à la mer du Nord.*

Somme demandée : 6,400 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration, tant dans la province de la Flandre orientale, que dans celle de la Flandre occidentale. De même que celle pétitionnée pour l'entretien du canal, elle est sollicitée sous réserve des droits de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres.

ART. 33. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleede.*

Somme demandée : 400 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 34. — *Rupel.*

Somme demandée : 2,500 francs.

Cette somme est destinée à la construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives.

ART. 35. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

## BASSIN DE L'YSER.

ART. 36. — *Yser.*

Somme demandée : 51,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés . . . . . fr.	6,000 »
--	---------

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. . . . . fr.	6,000 »
2 <sup>o</sup> Travaux d'amélioration entre Rousbrugghe et le hameau dit : <i>Te Knocke</i> . . . . .		25,000 »
Les travaux dont l'énumération précède formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels des crédits ont été alloués aux Budgets précédents.		
	TOTAL. . . . . fr.	<u>31,000 »</u>

ART. 57. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, égale à celles allouées pour le même objet aux Budgets précédents, est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux.

ART. 58. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme, qui est égale à celles allouées pour le même objet aux Budgets précédents, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel rendues éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau.

4<sup>me</sup> SECTION. — PORTS ET CÔTES.ART. 59. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 277,950 francs.

Cette somme est supérieure de 22,100 francs au crédit alloué, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1869.

La répartition en figure ci-après.

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance.

Ici encore les sommes demandées pour l'exécution de travaux d'entretien ordinaire sont ou les mêmes que celles qui ont été allouées au Budget précédent, ou le prix de marchés existants, ou le montant présumé des besoins auxquels il faudra pourvoir.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1° Travaux d'entretien ordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port . . . . . fr.	50,000 »	»
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État) . . . . .	550 »	
3° Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port, par suite d'ouragans.	8,000 »	
4° Reconstruction du pont-levis double établi sur les écluses de Slykens, dans l'arrière-port. Le pont actuel est en mauvais état; la manœuvre de cet ouvrage est lente, dispendieuse, et constitue d'ailleurs un danger permanent pour la circulation. On projette de le reconstruire en fer, soit en pont tournant, soit avec une bascule logée dans les enclaves à ménager sous la route.	»	35,000 »
5° Consolidation, par des enrochements et des revêtements maçonnés, d'une partie de la rive gauche de l'arrière-port, immédiatement à l'aval de l'écluse de Slykens . . . . .	»	20,000 »

Cette rive est en mauvais état; des affouillements et des affaissements se produisent au pied par le courant des chasses provenant des évacuations par les écluses de Slykens. L'entretien ordinaire est tout à fait insuffisant pour maintenir cet ouvrage en bon état.

B. — *Port de Nieuport.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	30,000 »	600 »
---	----------	-------

C. — *Port de refuge de Blankenberghe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	5,000 »	10,000 »
---	---------	----------

Cette somme est présumée nécessaire pour l'entretien, en 1870, des ouvrages dont la réception définitive aura été faite.

D. — *Côtes.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . . . . .	100,000 »	12,700 »
A REPORTER. . . fr.	195,550 »	78,300 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . . fr.	193,550 »	78,300 »
E. — Phares et fanaux.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des phares et fanaux de la côte de Flandre . . . . .	1,600 »	»
2° Renouvellement de la toiture de la maison des gardiens du phare du port d'Ostende. . . . .	»	4,500 »
<p>La toiture actuelle en zinc est extrêmement difficile à maintenir en bon état, à cause de son peu d'inclinaison et des forts coups de vent auxquels elle est exposée ; des dégradations fréquentes y surviennent et il en résulte des infiltrations qui détériorent les plafonds. La reconstruction de cette toiture est très-nécessaire.</p>		
TOTAUX. . . . . fr.	195,140 »	82,800 »
TOTAL des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux. . . . . fr.	277,950 »	

## TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.

Les crédits pétitionnés au Budget de 1870, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, atteignent ensemble le chiffre de . . . . . fr.	144,000 »
Ceux alloués au Budget de 1869, pour l'exécution de travaux de même nature, s'élèvent à un total de . . . . .	160,000 »
Les allocations sollicitées pour l'exercice 1870 et celles accordées pour l'exercice 1869, du chef des travaux dont il s'agit, se balancent donc par une diminution de . . . . . fr.	16,000 »
pour l'exercice 1870.	

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

ART. 40. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 15,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement de deux bouts d'estacades avec escaliers d'accès devant la plate-forme d'échouage en construction sur la

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

rive droite du chenal. Ces deux bouts d'estacades remplaceront les triangles de garde, qui sont en mauvais état et dangereusement placés pour le stationnement des navires.

ART. 41. — *Côtes.*

Somme demandée : 113,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Consolidation de la dune à Mariakerke, au delà de la digue d'Albertus, par des revêtements et bouts d'épis maçonnés. fr.	23,000 »
La dune, près de la digue d'Albertus, est fortement exposée à l'action des vagues dans les gros temps; il importe, pour la sécurité du pays, de s'opposer efficacement à l'envahissement de la mer de ce côté, et il sera prudent de commencer les travaux en 1870.	
2° Continuation des travaux de construction de perrés maçonnés à Blankenberghe et à Heyst, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer. . . . .	88,000 »
Il est indispensable, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, de continuer l'exécution des ouvrages de l'espèce, destinés à défendre les dunes d'une manière efficace contre l'action de la mer.	
TOTAL. . . . . fr.	<u>113,000 »</u>

ART. 42. — *Phares et Fanaux.*

Somme demandée : 16,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Exécution de travaux et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux d'Ostende et de Nieuport. . . . . fr.	1,000 »
Ce crédit est égal à celui alloué, chaque année, pour le même objet, aux Budgets des exercices précédents.	
2° Établissement, sur le musoir prolongé de l'estacade d'ouest du port d'Ostende, d'une tourelle en fer pour le service des feux de marées, signaux, cabestans de sauvetage, etc. . .	15,000 »
La construction de cette tourelle, sollicitée par l'administration de la marine, est nécessaire pour assurer la marche régulière de services importants.	
TOTAL. . . . . fr.	<u>16,000 »</u>

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

3<sup>me</sup> SECTION. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

Somme demandée : 28,000 francs. Même crédit que pour 1869.

6<sup>me</sup> SECTION. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSEES.

L'allocation demandée pour 1870 est la même que celle que comporte le Budget de 1869. Elle s'élève :

En charges ordinaires, à . . . . .	4,371,263 »
— extraordinaires, à . . . . .	23,000 »
	<hr/>
TOTAL . . . . . fr.	<u>4,394,263 »</u>

## CHAPITRE III. — MINES.

Les diverses allocations demandées pour le service des mines s'élèvent :

En charges ordinaires, à . . . . .	515,910 »
— extraordinaires, à. . . . .	45,000 »
	<hr/>
TOTAL. . . . . fr.	<u>528,910 »</u>

La même somme figure au projet de Budget de l'exercice 1869.

## CHAPITRE IV. — CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 1870, en ce qui concerne les chemins de fer, postes et télégraphes, s'élèvent à la somme de 31,415,170 francs.

Le tableau suivant résume les crédits sollicités et fait ressortir, pour chacune des branches de service, les augmentations par rapport aux allocations de 1869 :

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	CRÉDITS demandés pour 1870.			CRÉDITS offerts à l'exercice 1869.	DIFFÉRENCES.	
	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmen- tations.	Diminu- tions.
<i>1. Chemins de fer :</i>						
1 <sup>re</sup> section. — Voies et travaux . . . . .	6,410,120	214,000	6,624,120	6,624,120	»	»
2 <sup>e</sup> — — Traction et matériel . . . . .	11,149,280	»	11,149,280	11,140,280	9,000	»
3 <sup>e</sup> — — Transports . . . . .	6,950,490	»	6,950,490	6,950,490	»	»
ENSEMBLE . . . . . fr.	24,489,890	214,000	24,705,890	24,694,890	9,000	»
II. 4 <sup>e</sup> — — Postes . . . . .	4,529,700	»	4,529,700	4,299,300	50,400	»
III. 5 <sup>e</sup> — — Télégraphes . . . . .	1,582,865	»	1,582,865	1,504,415	78,450	»
IV. 6 <sup>e</sup> — — Services en général (Che- mins de fer, postes et télé- graphes) . . . . .	698,715	»	698,715	698,715	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX . . . . . fr.	30,901,170	214,000	31,115,170	30,997,320	117,850	»
AUGMENTATION . . . . . fr.					117,850	

Si l'on déduit de cette augmentation une somme de 72,850 francs, représentant les compléments ou parties de compléments de crédits justifiés aux Budgets antérieurs, la différence, soit 45,000 francs, constitue le chiffre réel des augmentations de crédits sollicitées pour besoins nouveaux en 1870 et résultant de l'extension du service des télégraphes.

L'administration maintient donc pour 1870 sensiblement les mêmes prévisions de dépenses que pour l'exercice 1869, lesquelles sont elles-mêmes basées sur les crédits alloués pour l'exercice 1868, qui laissent disponible une somme d'environ 1,500,000 francs.

Dans ces conditions, le Gouvernement croit être en mesure de faire face à tous les besoins, sans supplément d'allocations, à moins d'une recrudescence marquée dans le trafic, dont il y aurait lieu de se féliciter, ou d'une augmentation sur le prix des objets de consommation en général.

L'augmentation de 117,850 francs, portant sur cinq articles du Budget, se décompose et se justifie comme il suit :

2<sup>me</sup> SECTION. — TRACTION ET MATÉRIEL.

## ART. 59.

Complément du crédit de 18,000 francs, justifié à la note préliminaire du Budget de 1869 révisé, page 58, n° 9 des Documents parlementaires, session de 1868-1869 (art. 60). fr. 9.000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 9,000 »

4<sup>me</sup> SECTION. — POSTES.

## ART. 70.

Complément du crédit de 60,900 francs, justifié à la note préliminaire des amendements au Budget de 1869, page 40, n° 9 des *Documents parlementaires*; session de 1868-1869 (art. 71). . . . . 30,400 »

5<sup>me</sup> SECTION. — TÉLÉGRAPHES.

## ART. 75.

Dernier tiers du crédit de 66,750 francs, justifié à la note préliminaire du Budget de 1868, page 426, n° 106 des *Documents parlementaires*, session de 1866-1867 (art. 75). . . . . fr. 22,250 »

Deuxième tiers d'un crédit de 33,600 francs justifié à la note préliminaire du Budget de 1869 amendé, page 41, n° 9 des *Documents parlementaires*, session de 1868-1869 (art. 76). . . . . fr. 11,200 »

ENSEMBLE. . . . fr. 33,450 »

## ART. 76.

Eu égard au développement des correspondances télégraphiques, l'allocation affectée au paiement des *salaires des agents payés à la journée et par mois* n'est plus en rapport avec les besoins du service. Le chiffre croissant des télégrammes exige un plus grand nombre de porteurs à domicile, etc., et l'extension du réseau réclame un personnel plus nombreux pour la surveillance et l'entretien des lignes et appareils.

L'augmentation sollicitée, s'élevant à . . . . 30,000 »  
est destinée aux besoins suivants :

Entretien et surveillance . . . fr. 14,000 »  
Élèves télégraphistes et classeurs . 6,500 »  
Port des télégrammes à domicile . 6,500 »  
Transmission effectuée par des agents  
des chemins de fer concédés. . . . 3,000 »

ENSEMBLE. . . . fr. 30,000 »

A REPORTER. . . . fr. 63,450 » 39,400 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 63,450 » 59,400 »

## ART. 77.

L'augmentation de . . . . . 15,000 »  
pétitionnée pour cet article, se justifie par les  
mêmes considérations que celles qui sont exposées  
ci-dessus. Les dépenses d'*entretien des lignes et ap-  
pareils, du mobilier et des consommations diverses*  
suivent relativement la même progression que  
celles du chef des traitements et des salaires. La  
somme sollicitée en plus est destinée à couvrir les  
frais résultant de l'accroissement du nombre d'ap-  
pareils et accessoires, en même temps que d'une  
consommation plus forte du papier en bandes, des  
feuilles à calquer, etc.

ENSEMBLE. . . . fr. 78,450 »

AUGMENTATION TOTALE. . . . fr. 117,850 »

## CHAPITRE V. — COMMISSIONS.

Somme demandée : 7,000 francs.

## CHAPITRE VI. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.

Somme demandée : 59,500 francs.

CHAPITRE VII. — PENSIONS (*1<sup>er</sup> terme*).

Somme demandée : 15,000 francs.

## CHAPITRE VIII. — SECOURS.

Somme demandée : 15,952 francs.

## CHAPITRE IX. — DÉPENSES IMPRÉVUES.

Somme demandée : 18,000 francs.

Ces différentes allocations sont les mêmes que celles qui figurent au projet  
de Budget de 1869.

**PROJET DE LOI.****LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics  
et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre  
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre  
des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exer-  
cice 1870, est fixé à la somme de *trente-neuf millions neuf  
cent septante-neuf mille trois cent dix francs* (fr. 59,979,510),  
conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peu-  
vent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires  
ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Les dépenses pour le matériel, les fournitures de bureau,  
les papiers, les impressions, les achats et les réparations de  
meubles, le chauffage, l'éclairage, le loyer des locaux et les  
menues dépenses, ne peuvent être prélevées qu'à charge des  
allocations affectées aux dépenses de l'espèce à faire pour  
chacun de ces services.

Donné à Laeken, le 28 février 1869.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre des Travaux publics,***A. JAMAR.***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

(318)

# BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION  DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000	°	
2	— des fonctionnaires et employés . . . . .	757,105	°	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale . . . . .	33,200	°	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service . . . . .	65,800	°	985,105
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	80,000	°	
6	Honoraires des avocats du Département . . . . .	50,000	°	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BÂTIMENTS CIVILS.</b>				
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Ponts et chaussées.</b>				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides . . . . .	5,209,080	°	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . . . . .	41,000	°	
<b>SECTION 2. — Bâtimens civils.</b>				
9	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtimens dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. . . . .	200,000	°	
10	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtimens des Musées, au palais de Tervuren, à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, à l'intérieur de divers bâtimens ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtimens civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du palais de la rue Ducale et restauration de l'ancien hôtel d'Assche. . . . .	°	210,000	
11	Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter aux bâtimens du gouvernement provincial à Bruges . . . . .	°	40,000	
<b>SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des haes et bateaux de passage et des polders.</b>				
12	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières . . . . .	790,750	°	670,750
A REPORTER. . . . . fr.		5,225,935	°	920,750
			°	985,105

## BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	5,225,955 »	920,750 »	985,105 »
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
13	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. . . . .	»	55,000 »	
14	Ourthe . . . . .	»	5,500 »	
15	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	»	15,800 »	
16	— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	»	6,000 »	
17	— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .	»	18,500 »	
18	— d'embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .	»	2,000 »	
19	— — vers Hasselt . . . . .	»	4,000 »	
20	— — vers Turnhout . . . . .	»	7,400 »	
21	Sambre canalisée. . . . .	»	55,000 »	
22	Canal de Charleroi à Bruxelles . . . . .	»	19,400 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
23	Escaut . . . . .	»	8,200 »	7,454,695 »
24	Canal de Mons à Condé. . . . .	»	53,500 »	
25	— de Pommerœul à Antoing . . . . .	»	65,000 »	
26	Lys . . . . .	»	2,500 »	
27	Canal de dérivation de la Lys. . . . .	»	7,500 »	
28	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de com- merce à Gand . . . . .	»	9,200 »	
29	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges . . . . .	»	2,000 »	
30	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langelœd. . . . .	»	10,500 »	
31	— de Gand à Terneuzen . . . . .	»	2,000 »	
32	— de Selzaete à la mer du Nord. . . . .	»	6,400 »	
33	Canaux le Moervaert et la Zuidleede . . . . .	»	400 »	
34	Rupel . . . . .	»	2,500 »	
35	Dyle et Demer . . . . .	»	5,000 »	
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
36	Yser. . . . .	»	51,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
37	Plantations nouvelles . . . . .	25,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	5,250,955 »	1,289,650 »	8,419,798 »

## POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . . fr.	5,250,955 "	1,289,650 "	8,419,738 "
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
58	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .	55,000 "	"	
	<b>SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.</b>			
59	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux . . . . .	195,150 "	82,800 "	
	<b>TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.</b>			
40	Port d'Ostende . . . . .	"	15,000 "	
41	Côtes . . . . .	"	115,000 "	
42	Phares et fanaux. . . . .	"	16,000 "	
	<b>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</b>			
45	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications . . . . .	28,000 "	"	
	<b>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.</b>			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .	677,270 "	10,000 "	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées . . . . .	681,995 "	15,000 "	
46	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .	12,000 "	"	
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	<b>MINES.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Personnel du conseil.</b>			
47	Personnel du conseil des mines. — Traitements. . . . .	40,810 "	"	
48	— — — — — Frais de route . . . . .	500 "	"	
49	— — — — — Matériel . . . . .	1,800 "	"	
	<b>SECTION 2. — Personnel du corps.</b>			
50	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires employés par les ingénieurs. . . . .	209,000 "	"	528,910 "
51	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines . . . . .	10,000 "	"	
52	Confection de la carte générale des mines. . . . .	"	15,000 "	
	<b>A REPORTER. . . . . fr.</b>	<b>7,142,258 "</b>	<b>1,554,450 "</b>	<b>8,748,738 "</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . . fr.	7,142,258 •	1,554,450 "	8,748,708 •
	<b>SECTION 5. — Caisses de prévoyance.</b>			
53	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement . . . . .	45,000 "	"	
	<b>SECTION 4. — Impressions, etc.</b>			
54	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences . . . . .	7,000 "	"	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	<b>CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Voies et travaux.</b>			
55	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . . .	455,740 "	"	
56	Salaires des agents payés à la journée ou par mois. . . . .	3,057,000 "	"	
57	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	1,856,900 "	214,000 "	
58	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux. . . . .	1,082,480 "	"	
	<b>SECTION 2. — Traction et matériel.</b>			
59	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	581,480 "	"	
60	Salaires des agents payés à la journée ou par mois. . . . .	5,952,000 "	"	
61	Primes d'économie et de régularité. . . . .	107,000 "	"	
62	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois . . . . .	2,000,000 "	"	
63	Entretien, réparation et renouvellement du matériel . . . . .	4,728,800 "	"	
	<b>SECTION 3. — Transports.</b>			
64	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . . . .	2,992,750 "	"	
65	Salaires des agents payés à la journée ou par mois. . . . .	2,204,260 "	"	
66	Frais d'exploitation . . . . .	898,500 "	"	51,115,170 •
67	Camionnage . . . . .	750,000 "	"	
68	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux. . . . .	100,000 "	"	
69	Relevances aux compagnies . . . . .	5,000 "	"	
	A REPORTER. . . . . fr.	51,684,148 "	1,768,450 •	59,865,878 "

## POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Receur. . . . fr.	51,684,148 °	1,768,430 °	59,865,878 °
	<b>SECTION 4. — Postes.</b>			
70	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,509,200 °	°	
71	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	1,877,000 °	°	
72	Transport des dépêches. . . . .	622,000 °	°	
75	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs dé- clarées. (Crédit non limitatif) . . . . .	10,000 °	°	
74	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie. . . .	511,500 °	°	
	<b>SECTION 5. — Télégraphes.</b>			
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	800,565 °	°	
76	Salaires des agents payés à la journée ou par mois. . . . .	417,500 °	°	
77	Entretien . . . . .	165,000 °	°	
	<b>SECTION 6. — Services en général.</b>			
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	158,115 °	°	
79	Salaires des agents payés à la journée ou par mois. . . . .	79,600 °	°	
80	Matériel et fournitures de bureau. . . . .	460,000 °	°	
81	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration . . . . .	20,000 °	°	
82	Conférences des chemins de fer belges . . . . . (Les crédits portés aux articles 2, 58, 59, 64, 70, 75 et 78, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	1,000 °	°	
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Commission des procédés nouveaux.</b>			
83	Frais de route et de séjour. . . . .	1,000 °	°	
84	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . .	1,000 °	°	
	<b>SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.</b>			7,000 °
85	Frais de route et de séjour. . . . .	800 °	°	
86	Publication du Recueil, frais de bureau, etc. . . . .	4,200 °	°	
	<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>58,102,428 °</b>	<b>1,768,430 °</b>	<b>59,870,878 °</b>

## BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	58,102,428 »	1,768,450 »	59,870,878 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
87	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .	»	59,500 »	59,500 »
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
88	Pensions : premier terme . . . . .	15,000 »	»	15,000 »
	<b>CHAPITRE VIII.</b>			
89	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés . . . . .	15,952 »	»	15,952 »
	<b>CHAPITRE IX.</b>			
90	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. . fr.	58,151,500 »	1,827,950 »	59,979,510 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 28 février 1869.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Travaux publics,*

A. JAMAR.

*Le Ministre des Finances,*

FRÈRE-ORBAN.

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,**

**pour l'exercice 1870.**



## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>			
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>			
1	»	Traitement du Ministre. . . . . fr.	
2	a.	} Traitements des fonctionnaires et employés. {	
	b.		Secrétariat général et cabinet du Ministre. . fr. 140,680 »
	c.		Ponts et chaussées et mines . . . . . 119,200 »
	d.		Chemins de fer, postes et télégraphes . . . . . 462,325 »
		Surveillance des chemins de fer concédés . . . . . 55,000 »	
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés. . . . .	
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. . . . .	
3	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses . . . . .	
6	»	Honoraires des avocats du Département . . . . .	
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.			
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.</b>			
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>			
<b>PONTS ET CHAUSSÉES.</b>			
7	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1869 . . . . . fr.	
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc. . . . .	
	c.	Travaux de construction et de rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, ou servant de raccordement aux stations de chemin de fer . . . . .	
8	»	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes . . . . .	
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . . fr.			
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>			
<b>BATIMENTS CIVILS.</b>			
9	»	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. . . fr.	
10	»	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées, au palais de Tervueren, à l'hôtel du gouvernement provincial à Bruxelles, à l'intérieur de divers hôtels ministériels situés rue de la Loi; établissement de paratonnerres sur des bâtiments civils; reconstruction de la partie ancienne du mur de clôture du palais de la rue Ducale et restauration de l'ancien hôtel d'Assche . . . . .	
11	»	Travaux de reconstruction et d'appropriation à exécuter aux bâtiments de l'hôtel du Gouvernement provincial à Bruges (5 <sup>e</sup> crédit) . . . . .	
»	»	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils (pour mémoire). . . . .	
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.			

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	"	21,000	21,000	"	"	
757,105	"	757,105	746,705	10,400	"	Seconde moitié du crédit de 20,400 francs justifié au projet du Budget de 1869 (voir Do- cuments de la Chambre, n° 9 de la session de 1868-1869, p. 1).
55,200	"	55,200	55,200	"	"	
65,800	"	65,800	65,800	"	"	
80,000	"	80,000	80,000	"	"	
50,000	"	50,000	50,000	"	"	
985,105	"	985,105	974,705	10,400	"	
AUGMENTATION . . . fr.				10,400		
2,009,080	"	2,009,080	1,998,780	10,500	"	
400,000	"	400,000	400,000	"	"	
800,000	"	800,000	800,000	"	"	
41,000	"	41,000	41,000	"	"	
5,250,080	"	5,250,080	5,259,780	10,500	"	
200,000	"	200,000	200,000	"	"	
"	210,000	210,000	"	210,000	"	
"	40,000	40,000	40,000	"	"	
"	"	"	210,000	"	210,000	
200,000	250,000	450,000	450,000	210,000	210,000	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>TROISIÈME SECTION.</b>		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
<b>BASSIN DE LA MEUSE.</b>		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. . . . . fr.
b.		Ourthe . . . . .
c.		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé . . . . .
d.		— de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .
e.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut . . . . .
f.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo . . . . .
g.		— — vers Hasselt . . . . .
h.		— — vers Turnhout. . . . .
i.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor. . . . .
j.		Sambre canalisée. . . . .
k.		Canal de Charleroi à Bruxelles . . . . .
<b>BASSIN DE L'ESCAUT.</b>		
l.		Escaut . . . . .
m.		Canal de Mons à Condé . . . . .
n.		— de Pommereul à Antoing. . . . .
o.		Lys . . . . .
12	p.	Canal de dérivation de la Lys. . . . .
	q.	— de Roulers à la Lys . . . . .
	r.	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand . . . . .
	s.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges . . . . .
	t.	— de Plasschendaede, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit : <i>de Langeleed</i> . . . . .
	u.	— de Gand à Terneuzen . . . . .
	v.	— de Selzaete à la mer du Nord. . . . .
	w.	Moervaert . . . . .
	x.	Dendre . . . . .
	y.	Canal la Zuidleede . . . . .
	z.	Rupel . . . . .
	aa.	Senne . . . . .
	bb.	Dyle et Demer . . . . .
	cc.	Petite Nèthe canalisée . . . . .
	dd.	Grande Nèthe. . . . .
<b>BASSIN DE L'YSER.</b>		
	ee.	Yser. . . . .
A REPORTER. . . . . fr.		

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
216,000	54,000					
3,000	5,500					
22,800	58,000					
50,000	6,000					
94,100	35,000					
9,000	"					
28,000	56,000					
8,000	"					
5,000	"					
74,000	70,000					
65,000	56,000					
21,100	20,900					
16,000	28,500					
20,700	55,000					
17,400	16,150					
29,500	29,500	1,461,500	1,592,100	69,400	"	
6,000	"					
27,500	28,500					
5,000	2,000					
6,400	200					
5,800	12,500					
25,000	20,000					
2,000	17,200					
2,000	4,500					
1,200	"					
5,000	"					
2,250	"					
23,500	20,000					
12,000	140,000					
6,000	"					
6,500	1,500					
790,750	670,750	1,461,500	1,592,100	69,400	"	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse.</i>
		PROVINCE DE NAMUR.
	a.	Construction de perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amélioration . . . . .
	b.	Établissement de cascades dans les ravins de divers ruisseaux affluent à la rivière. . . . .
		PROVINCE DE LIÈGE.
15	c.	Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empièvements de chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. . . . .
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	d.	Travaux divers amélioration au chemin de halage, bermes, ouvrages d'art, etc. . . . .
		<i>Ourthe.</i>
14	"	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>
15	o	Travaux divers d'amélioration consistant notamment en bordages avec moellons, garde-corps, pavages, etc. . . . .
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
16	"	Travaux de renforcement de contre-digues, établissement de garde-corps et travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>
		I <sup>re</sup> SECTION.
	a.	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		2 <sup>me</sup> ET 3 <sup>me</sup> SECTIONS.
17	b.	Construction d'une gare à Oelegem . . . . .
	c.	Travaux divers d'amélioration et pavage aux abords de quelques bassins . . . . .
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>
18	o	Renforcement éventuel des digues et contre-digues et travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
19	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues et travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>
20	"	Travaux divers d'amélioration et pavage des abords du bassin de Turnhout. . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
790,750 °	670,750 °	1,461,500 °	1,592,100 °	69,400 °	°	
°	9,000 °					
°	5,000 °					
		35,000 °	76,000 °	°	21,000 °	
°	16,000 °					
°	25,000 °					
°	5,500 °	5,500 °	7,000 °	°	5,500 °	
°	15,800 °	15,800 °	10,000 °	5,800 °	°	
°	6,000 °	6,000 °	6,000 °	°	°	
°	10,000 °					
		18,500 °	19,300 °	°	700 °	
°	6,000 °					
°	2,500 °					
°	2,000 °	2,000 °	2,000 °	°	°	
°	4,000 °	4,000 °	29,000 °	°	25,000 °	
°	7,400 °	7,400 °	2,000 °	5,400 °	°	
790,750 °	780,950 °	1,571,700 °	1,545,500 °	78,600 °	50,200 °	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Sambre canalisée.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
21	a.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration . . . . .
		PROVINCE DE NAMUR.
	b.	Construction de perrés, empierrement du chemin de halage et travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles.</i>
22	a.	Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts . . . . .
	b.	Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières. . . . .
	c.	Construction de perrés le long de la rivière la Somme et à l'aval des radiers de fuite des écluses . . . . .
	d.	Exhaussement de digues et acquisition de terrains nécessaires à cet effet . . . . .
	e.	Construction d'un déversoir dans le 48 <sup>e</sup> bief et approfondissement du déversoir existant dans le 57 <sup>e</sup> bief. . . . .
	f.	Travaux divers d'amélioration consistant en établissement de garde-corps, clôtures, etc. . . . .
		BASSIN DE L'ESCAUT.
		<i>Escaut.</i>
25	a.	Travaux divers d'amélioration dans la province de Hainaut . . . . .
	b.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale . . . . .
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
24	a.	Prolongement du mur de quai existant immédiatement en aval de l'écluse de Jemmapes . . . . .
	b.	Prolongement des perrés existant dans la partie supérieure des talus du canal . . . . .
	c.	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
25	a.	Exhaussement de la maison servant de logement à l'agent préposé à la manœuvre de l'écluse n° 5 et au receveur des droits de navigation du bureau de Blaton . . . . .
	b.	Construction de perrés et travaux divers d'amélioration . . . . .
	c.	Construction d'un mur de soutènement en face du canal de Blaton à Ath. . . . .
	d.	Construction d'un pont-levis sur la 5 <sup>e</sup> écluse . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
790,750 "	780,950 "	1,571,700 "	1,543,300 "	78,600 "	50,200 "	
"	50,000 "	51,000 "	58,000 "	"	3,000 "	
"	5,000 "					
"	4,000 "	19,400 "	20,000 "	"	600 "	
"	7,000 "					
"	2,600 "					
"	3,000 "					
"	1,500 "					
"	1,500 "					
"	7,000 "	8,200 "	7,800 "	400 "	"	
"	1,200 "					
"	30,500 "	52,500 "	5,000 "	49,500 "	"	
"	8,000 "					
"	8,000 "					
"	7,000 "	65,000 "	59,000 "	26,000 "	"	
"	25,000 "					
"	15,000 "					
"	20,000 "					
790,750 "	961,050 "	1,751,800 "	1,651,100 "	154,500 "	55,800 "	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Lys.</i>
26	a.	Construction d'un quai de déchargement près de Pont-Rouge, à Warneton. . . . .
	b.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale . . . . .
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>
27	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale . . . . .
	b.	Construction d'un hangar destiné à y déposer les poutrelles du nouveau barrage d'amont de Schipdonck et travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale . . . . .
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
28	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale . . . . .
	b.	Construction de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés et travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale . . . . .
		<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>
29	"	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal du Langeleed.</i>
30	a.	Travaux divers d'amélioration . . . . .
	b.	Continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage . . . . .
		<i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>
31	"	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		<i>Canal de Setzate à la mer du Nord.</i>
32	a.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre occidentale . . . . .
	b.	Travaux divers d'amélioration dans la Flandre orientale . . . . .
		<i>Canaux le Moervaert et la Zuilleede.</i>
33	"	Travaux secondaires d'amélioration. . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
790,750 "	961,050 "	1,751,800 "	1,651,100 "	154,500 "	53,800 "	
"	1,600 "	2,500 "	900 "	1,400 "	"	
"	700 "					
"	5,000 "	7,500 "	2,800 "	1,700 "	"	
"	2,500 "					
"	2,200 "	9,200 "	9,000 "	200 "	"	
"	7,000 "					
"	2,000 "	2,000 "	2,000 "	"	"	
"	300 "	10,500 "	2,800 "	7,500 "	"	
"	10,000 "					
"	2,000 "	2,000 "	3,250 "	"	3,250 "	
"	6,000 "	6,400 "	500 "	6,100 "	"	
"	400 "					
"	400 "	400 "	17,600 "	"	17,200 "	
790,750 "	1,001,150 "	1,791,900 "	1,691,750 "	174,400 "	74,350 "	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Rupel.</i>
34	"	Construction de jetées longitudinales pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives . . . . .
		<i>Dyle et Demer.</i>
55	"	Travaux divers d'amélioration . . . . .
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
56	a.	Renforcement des talus au moyen de revêtements en briques et travaux divers d'amélioration. . . . .
	b.	Continuation des travaux d'amélioration entre Rousbrugge et le hameau dit : <i>Te Knocke</i> . . . . .
		<i>Plantations.</i>
37	"	Plantations nouvelles . . . . .
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
58	"	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . . . .
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.
		<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
	a.	Port d'Ostende . . . . .
	b.	Port de Nieupoort. . . . .
59	c.	Port de refuge de Blankenberghe . . . . .
	d.	Côtes . . . . .
	e.	Phares et fanaux. . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
700,750 »	1,001,150 »	1,791,900 »	1,691,750 »	174,400 »	74,250 »	
»	2,500 »	2,500 »	2,500 »	»	»	
»	5,000 »	5,000 »	45,000 »	»	40,000 »	
»	6,000 »	51,000 »	51,000 »	»	»	
»	25,000 »					
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
850,750 »	1,030,650 »	1,890,400 »	1,850,250 »	174,400 »	114,250 »	
AUGMENTATION. . . . fr.				60,150 »		
58,550 »	55,000 »	277,950 »	255,850 »	22,100 »	»	
30,000 »	600 »					
5,000 »	10,000 »					
100,000 »	12,700 »					
1,600 »	4,500 »					
195,160 »	82,800 »	277,950 »	255,850 »	22,100 »	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		PORT D'OSTENDE.
40	-	Construction de deux bouts d'estacades aux escaliers d'accès devant la plate-forme d'éclouage en construction sur la rive droite du chenal. . . . .
		PORT DE NIEUPORT.
	o	(Pour mémoire). . . . .
		CÔTES.
41	a.	Consolidation des dunes à Mariakerke, au delà de la digue d'Albertus, au moyen de revêtements et bouts d'épis maçonnés . . . . .
	b.	Continuation des travaux de construction de perrés maçonnés à Blankenberghe et à Heyst. . . . .
		PHARES ET FANAUX.
42	a.	Exécution de travaux et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux des ports d'Ostende et de Nieuport. . . . .
	b.	Établissement, sur le musoir prolongé de l'estacade d'ouest du port d'Ostende, d'une tourelle en fer pour le service des feux de marées, signaux, cabestans de sauvetage, etc.. . . . .
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BATIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
43	o	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications. . . . . fr.
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . . fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.
44	o	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement . . . . .
45	o	Traitements et indemnités des chefs de bureau et des commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. . . . .
46	o	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . . . .
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
195,150 °	82,800 °	277,950 °	255,850 °	22,100 °	°	
°	15,000 °	15,000 °	55,000 °	°	20,000 °	
°	°	°	6,000 °	°	6,000 °	
°	25,000 °	113,000 °	105,000 °	10,000 °	°	
°	88,000 °					
°	1,000 °	16,000 °	16,000 °	°	°	
°	15,000 °					
195,150 °	226,800 °	421,950 °	415,850 °	52,100 °	26,000 °	
AUGMENTATION. . . . . fr.				6,100 °		
28,000 °	°	28,000 °	28,000 °	°	°	
28,000 °	°	28,000 °	28,000 °	°	°	
667,270 °	10,000 °	687,270 °	687,270 °	°	°	
681,995 °	15,000 °	694,995 °	694,995 °	°	°	
12,000 °	°	12,000 °	12,000 °	°	°	
1,371,263 °	23,000 °	1,594,263 °	1,594,265 °	°	°	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>Récapitulation du chapitre II.</b>		
		1 <sup>re</sup> SECTION. — Ponts et chaussées. . . . .
		2 <sup>e</sup> — — Bâtimens civils . . . . .
		3 <sup>e</sup> — — Service des canaux et rivières, etc. . . . .
		4 <sup>e</sup> — — Ports et côtes . . . . .
		5 <sup>e</sup> — — Frais d'études, d'adjudications, etc. . . . .
		6 <sup>e</sup> — — Personnel des ponts et chaussées. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.
<b>CHAPITRE III.</b>		
<b>MINES.</b>		
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Personnel du conseil.</b>		
47	•	Personnel du conseil des mines. — Traitemens. . . . .
48	•	— — — — — Frais de rouie . . . . .
49	•	— — — — — Matériel . . . . .
<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Personnel du corps.</b>		
50	•	Traitemens et indemnités du personnel du corps des mines, salaires des expéditionnaires employés par les ingénieurs . . . . .
51	•	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines . . . . .
52	•	Confection de la carte générale des mines. . . . .
<b>3<sup>me</sup> SECTION. — Caisses de prévoyance.</b>		
53	•	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement . . . . .
<b>4<sup>me</sup> SECTION. — Impressions, etc.</b>		
54	•	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragemens et subventions; essais et expériences . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,250,080 "	"	5,250,080 "	5,250,780 "	10,300 "	"	
200,000 "	250,000 "	450,000 "	450,000 "	"	"	
850,750 "	1,059,650 "	1,890,400 "	1,850,250 "	60,150 "	"	
195,150 "	226,800 "	421,950 "	415,850 "	6,100 "	"	
28,000 "	"	28,000 "	28,000 "	"	"	
1,571,205 "	25,000 "	1,594,205 "	1,594,205 "	"	"	
5,805,245 "	1,539,450 "	7,454,695 "	7,358,145 "	76,550 "	"	
AUGMENTATION. . . . . fr.				76,550 "		
40,810 "	"	40,810 "	40,810 "	"	"	
500 "	"	500 "	500 "	"	"	
1,800 "	"	1,800 "	1,800 "	"	"	
209,000 "	"	209,000 "	209,000 "	"	"	
10,000 "	"	10,000 "	10,000 "	"	"	
"	15,000 "	15,000 "	15,000 "	"	"	
45,000 "	"	45,000 "	45,000 "	"	"	
7,000 "	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
515,910 "	15,000 "	528,910 "	528,910 "	"	"	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	<b>DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.</b>
<b>CHAPITRE IV.</b>		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.		
—		
<b>PREMIÈRE SECTION.</b>		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
55	a.	Direction centrale du service . . . . .
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. . . . .
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances. . . . .
	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérim et travaux extraordinaires . . . . .
<i>Salaire des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
36	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.) . . . . .
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.) . . . . .
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
57	a.	Fourniture de billes. . . . .
	b.	— de rails et accessoires . . . . .
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule . . . . .
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
58	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire . . . . .
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers . . . . .
	d.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'Etat . . . . .
		<b>TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . . fr.</b>

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
64,140 »	»	433,740 »	433,740 »	»	»	
242,400 »	»					
98,200 »	»					
29,000 »	»					
2,104,500 »	»	5,037,000 »	5,037,000 »	»	»	
932,700 »	»					
852,900 »	214,000 »	2,070,900 »	2,070,900 »	»	»	
740,500 »	»					
283,500 »	»					
703,000 »	»	1,082,480 »	1,082,480 »	»	»	
270,000 »	»					
55,480 »	»					
54,000 »	»					
6,410,120 »	214,000 »	6,624,120 »	6,624,120 »	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>DEUXIÈME SECTION.</b>		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
59	a.	Direction centrale du service . . . . .
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements . . . . .
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général . . . . .
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire . . . . .
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
60	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs) . . . . .
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations . . . . .
	c.	Grandes réparations du matériel en général à l'arsenal . . . . .
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel . . . . .
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompes, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) . . . . .
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
61	a.	Pour économie constatée dans la consommation du coke . . . . .
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois . . . . .
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
62	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. . . . .
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation . . . . .
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
63	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc. . . . .
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel . . . . .
	c.	Entretien et renouvellement de bureaux ambulants pour le service des postes . . . . .
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
95,080 °	°	381,480 °	572,480 °	9,000 °	°	
104,450 °	°					
105,050 °	°					
16,900 °	°	3,932,000 °	5,952,000 °	°	°	
951,000 °	°					
849,000 °	°					
850,000 °	°	107,000 °	107,000 °	°	°	
470,000 °	°					
852,000 °	°					
70,000 °	°	2,000,000 °	2,000,000 °	°	°	
57,000 °	°					
1,546,000 °	°	4,728,800 °	4,728,800 °	°	°	
454,000 °	°					
2,373,800 °	°					
2,330,000 °	°	11,140,280 °	11,140,280 °	9,000 °	°	
25,000 °	°					
11,149,280 °	°					

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N°MÉRO de articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>TROISIÈME SECTION.</b>		
<b>TRANSPORTS.</b>		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
64	a.	Direction centrale du service . . . . .
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des coupons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc. . . . .
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérim; travail extraordinaire; découchers des gardes-convois, etc. . . . .
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois et des manœuvres :</i>		
65	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. . . . .
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-freins, veilleurs, etc. . . . .
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords . . . . .
<i>Frais d'exploitation :</i>		
66	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. . . . .
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc. . . . .
	c.	Usage de la station d'Herbesthal; quote-part des dépenses du personnel des convois rhénans et du service belge-allemand; autres dépenses analogues . . . . .
67	•	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile des marchandises . . . . .
68	•	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants-droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer . . . . .
69	•	<i>Redevances aux compagnies, pour l'usage de leur matériel.</i> . . . . .
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . . fr.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFERENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
201,500	»	»				
962,850	»	»				
		2,992,750	2,992,750	»	»	
1,750,780	»	»				
77,600	»	»				
1,456,260	»	»				
618,000	»	2,204,260	2,204,260	»	»	
150,000	»	»				
722,500	»	»				
101,000	»	898,500	898,500	»	»	
15,000	»	»				
750,000	»	750,000	750,000	»	»	
100,000	»	100,000	100,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
6,930,490	»	6,930,490	6,930,490	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>QUATRIÈME SECTION.</b>		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
70	a.	Direction centrale. -- Surveillance et contrôle . . . . .
	b.	Bureaux de perception et de distribution . . . . .
	c.	Bureaux ambulants . . . . .
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
71	a.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les villes desservies par un bureau de perception (facteurs de ville). . . . .
	b.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux) . . . . .
	c.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc. . . . .
<i>Transport des dépêches :</i>		
72	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches . . . . .
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur . . . . .
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses . . . . .
73	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées . . . . .
74	"	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs déclarées. ( <i>Credit non limitatif</i> ). . . . .
74	"	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses . . . . .
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . . fr.		
<b>CINQUIÈME SECTION.</b>		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
75	a.	Direction centrale et surveillance du service . . . . .
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de déplacements et d'intérim, et indemnités pour travail extraordinaire, etc. . . . .
76	"	<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois.</i> . . . . .
77	"	<i>Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.</i> . . . . .
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . . fr.		

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
107,250 »	»	1,300,200 »	1,278,800 »	30,400 »	»	
1,018,650 »	»					
185,300 »	»					
672,300 »	»	1,877,000 »	1,877,000 »	»	»	
1,064,450 »	»					
139,750 »	»					
62,000 »	»	622,000 »	622,000 »	»	»	
466,000 »	»					
60,000 »	»					
54,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
10,000 »	»					
511,500 »	»					
511,500 »	»	511,500 »	511,500 »	»	»	
4,529,700 »	»	4,529,700 »	4,299,500 »	30,400 »	»	
139,200 »	»	800,365 »	766,915 »	33,450 »	»	
661,165 »	»					
417,500 »	»					
165,000 »	»	417,500 »	387,500 »	30,000 »	»	
165,000 »	»	165,000 »	150,000 »	15,000 »	»	
1,582,865 »	»	1,582,865 »	1,504,415 »	78,450 »	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>SIXIÈME SECTION.</b>		
SERVICES EN GÉNÉRAL. ( <i>Chemins de fer, postes et télégraphes.</i> )		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
78	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception . . . . .
	b.	Indemnités. — Frais de déplacement et d'intérims, travail extraordinaire, etc. . . . .
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
79	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central . . . . .
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception. . . . .
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmond'son, etc. . . . .
80	»	<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impressions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pouvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux; menues dépenses . . . . .</i>
81	»	<i>Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration . . . . .</i>
82	»	<i>Conférences des chemins de fer belges . . . . .</i> (Les crédits portés aux articles 2, litt. C, 53, 59, 64, 70, 75 et 78, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. . . . . fr.		
<b>Récapitulation du chapitre IV.</b>		
1 <sup>re</sup> SECTION. — Voies et travaux . . . . .		
2 <sup>e</sup> — — Traction et matériel . . . . .		
3 <sup>e</sup> — — Transports . . . . .		
4 <sup>e</sup> — — Postes . . . . .		
5 <sup>e</sup> — — Télégraphes . . . . .		
6 <sup>e</sup> — — Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes) . . . . .		
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.		

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>																																																																																										
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																											
125,115	"	158,115	158,115	"	"																																																																																											
15,000	"						20,500	"	79,600	79,600	"	"		20,500	"	29,800	"	460,000	"	460,000	460,000	"	"		20,000	"	20,000	20,000	"	"		1,000	"	1,000	1,000	"	"		698,715	"	698,715	698,715	"	"		6,410,120	214,000	6,624,120	6,624,120	"	"		11,149,280	"	11,149,280	11,140,280	9,000	"		6,950,490	"	6,950,490	6,950,490	"	"		4,529,700	"	4,529,700	4,290,500	50,400	"		1,582,865	"	1,582,865	1,504,415	78,450	"		698,715	"	698,715	698,715	"	"		50,901,170	214,000	51,115,170	50,997,520	117,850	"		AUGMENTATION. . . fr.	
20,500	"	79,600	79,600	"	"																																																																																											
20,500	"																																																																																															
29,800	"						460,000	"	460,000	460,000	"	"		20,000	"	20,000	20,000	"	"		1,000	"	1,000	1,000	"	"		698,715	"	698,715	698,715	"	"		6,410,120	214,000	6,624,120	6,624,120	"	"		11,149,280	"	11,149,280	11,140,280	9,000	"		6,950,490	"	6,950,490	6,950,490	"	"		4,529,700	"	4,529,700	4,290,500	50,400	"		1,582,865	"	1,582,865	1,504,415	78,450	"		698,715	"	698,715	698,715	"	"		50,901,170	214,000	51,115,170	50,997,520	117,850	"		AUGMENTATION. . . fr.				117,850								
460,000	"	460,000	460,000	"	"																																																																																											
20,000	"	20,000	20,000	"	"																																																																																											
1,000	"	1,000	1,000	"	"																																																																																											
698,715	"	698,715	698,715	"	"																																																																																											
6,410,120	214,000	6,624,120	6,624,120	"	"																																																																																											
11,149,280	"	11,149,280	11,140,280	9,000	"																																																																																											
6,950,490	"	6,950,490	6,950,490	"	"																																																																																											
4,529,700	"	4,529,700	4,290,500	50,400	"																																																																																											
1,582,865	"	1,582,865	1,504,415	78,450	"																																																																																											
698,715	"	698,715	698,715	"	"																																																																																											
50,901,170	214,000	51,115,170	50,997,520	117,850	"																																																																																											
AUGMENTATION. . . fr.				117,850																																																																																												

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE V.</b>		
<b>COMMISSIONS.</b>		
<b>1<sup>re</sup> SECTION. — Commission des procédés nouveaux.</b>		
83	"	Frais de route et de séjour. . . . .
84	"	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . . . .
<b>2<sup>me</sup> SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.</b>		
85	"	Frais de route et de séjour. . . . .
86	"	Publication du recueil, frais de bureau, etc. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VI.</b>		
<b>TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.</b>		
87	"	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VII.</b>		
<b>PENSIONS.</b>		
88	"	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VIII.</b>		
<b>SECOURS.</b>		
89	"	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés . . . . .
TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE IX.</b>		
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES.</b>		
90	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . . . .
TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.		

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
800 »	»	800 »	800 »	»	»	
4,200 »	»	4,200 »	4,200 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	59,500 »	59,500 »	59,500 »	»	»	
»	59,500 »	59,500 »	59,500 »	»	»	
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
15,000 »	»	15,000 »	15,000 »	»	»	
15,952 »	»	15,952 »	15,952 »	»	»	
15,952 »	»	15,952 »	15,952 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	

## DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	526	Administration centrale . . . . .
II.	<i>ib.</i>	Ponts et chaussées . . . . .
III.	540	Mines . . . . .
IV.	542	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes . . . . .
V.	552	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des travaux publics . . . . .
VI.	<i>ib.</i>	Traitements de disponibilité . . . . .
VII.	<i>ib.</i>	Pensions . . . . .
VIII.	<i>ib.</i>	Secours. . . . .
IX.	<i>ib.</i>	Dépenses imprévues. . . . .
		TOTAL DU BUDGET. . . . .

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et pe- mauantes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
985,105	"	985,105	974,705	10,400	"	
5,895,245	1,559,450	7,454,695	7,558,145	76,550	"	
515,910	15,000	528,910	528,910	"	"	
50,901,170	214,000	51,115,170	50,997,520	117,850	"	
7,000	"	7,000	7,000	"	"	
"	59,500	59,500	59,500	"	"	
15,000	"	15,000	15,000	"	"	
15,952	"	15,952	15,952	"	"	
18,000	"	18,000	18,000	"	"	
58,151,560	1,827,950	59,979,510	59,774,510	204,800	"	
AUGMENTATION . . . fr.				204,800		

(356)

**ANNEXE****AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS****. POUR L'EXERCICE 1870****TABLEAU**

*des personnes admises à la pension, à charge du trésor public, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1868 jusqu'au 31 mars 1869, dressé conformément à l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.*



## ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N. D'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'ordre d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
979	Bosart, François-Joseph. . . .	Postillon . . . . .	. . . . .	Flamisoul. . . . .	25 mars 1805.
980	Hinque, Lambert-Joseph. . . .	Id. . . . .	. . . . .	Flamierge. . . . .	15 juin 1801.
981	Thisquen, J.-B.-Max.-Corn. . .	Commis au chemin de fer. . . .	8 juin 1868.	Limbourg. . . . .	11 fév. 1820.
982	Lhoir, Jean-Baptiste . . . . .	Chef de station en disponibilité.	50 juill. 1868.	Nimy-Maisières. . . . .	25 juill. 1805.
985	Vervloesem, Henri. . . . .	Facteur des postes . . . . .	15 Id.	Messelbroeck. . . . .	8 juill. 1810.
984	Gosset, François-Joseph . . . .	Facteur rural . . . . .	15 Id.	Anay . . . . .	5 sept. 1811.
985	Vandendorpe, Pierre . . . . .	Facteur des postes . . . . .	15 Id.	Aerschot . . . . .	17 avril 1821.
986	Languilier, Jean-Baptiste . . . .	Facteur rural . . . . .	14 août 1868.	Dinant . . . . .	5 mars 1798.
987	De Ghelder, Pierre-Jean. . . . .	Id. . . . .	28 Id.	Gand . . . . .	25 fév. 1812.
988	Delanoye, Constantin. . . . .	Id. . . . .	51 Id.	Beerst . . . . .	17 juin 1829.
989	Chausteur, Jean-Joseph . . . . .	Facteur des postes . . . . .	16 sept 1868.	Lodelinsart . . . . .	15 déc. 1804.
990	Maton, Heubert-Joseph . . . . .	Postillon . . . . .	. . . . .	Chapelle-à-Wattines . . . . .	7 mai 1805.
991	Philippy, Charles-Joseph . . . .	Id. . . . .	. . . . .	Chokier . . . . .	26 sept. 1825.
992	Hestermans, Bernard . . . . .	Id. . . . .	. . . . .	Tongres . . . . .	9 juill. 1812.
993	Lamberty, Nicol.-Jos.-Auguste.	Percepteur des postes. . . . .	20 sept. 1868.	Stavelot . . . . .	8 avril 1805.
994	Schotley, Désiré-Charles. . . . .	Commis des ponts et chaussées en disponibilité.	4 Id.	Bruges. . . . .	15 août 1819.
995	Cordonier, Math.-Joseph. . . . .	Ingénieur des ponts et chauss.	14 oct. 1868.	Vesqueville . . . . .	25 janv. 1802.
996	Baudewyn, Alphonse . . . . .	Facteur des postes en disponib.	51 Id.	Nederbrakel . . . . .	5 nov. 1807.
997	Booms, Jacq.-Math. . . . .	Facteur rural en disponibilité .	51 Id.	Maestricht. . . . .	25 fév. 1812.
998	Edor, Henri-Bernard . . . . .	Facteur rural . . . . .	8 Id.	Anvers . . . . .	9 avril 1815.
999	Fagot, Jacques . . . . .	Id. . . . .	51 Id.	Tournai . . . . .	6 sept. 1825.
1000	Fourrier, Jean-Baptiste . . . . .	Id. . . . .	9 nov. 1868.	Givry . . . . .	7 mai 1802.
1001	Cardinael, Maximilien . . . . .	Id. . . . .	12 Id.	Lens . . . . .	6 sept. 1806.
1002	Chuchart, Jean-Baptiste-Joseph.	Id. . . . .	12 Id.	Forges. . . . .	18 janv. 1812.
1005	Pourveur, Henri . . . . .	Facteur des postes. . . . .	15 Id.	Anvers. . . . .	1 mars 1819.

## DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1870.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1814 et 1819.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Séculaires ou militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
		20 " "	"	Art. 14 de la loi du 19 frim. an VII.	200 "	1 oct. 1868.	9 nov. 1868.
		20 " "	"	Id.	200 "	Id.	Id.
	27 4 20	27 4 20	1,800 "	Art. 5, 6 et 8, § 1 <sup>er</sup>	756 "	1 juill. 1868.	Id.
	50 5 24	50 5 24	1,985 "	Art. 1 <sup>er</sup> et 8, § 1 <sup>er</sup>	928 "	1 août 1868.	Id.
19 8 "	"	19 8 "	1,100 "	Art. 5 et 8, § 2.	595 "	Id.	Id.
26 4 "	" 9 "	27 1 "	795 85	Art. 5 et 8	590 "	Id.	Id.
17 5 "	1 3 27	18 6 27	795 85	Id.	264 "	Id.	Id.
51 9 "	"	51 9 "	800 "	Art. 1 <sup>er</sup> et 8, § 2	461 "	1 sept. 1868.	Id.
7 9 "	8 2 25	15 11 25	760 "	Art. 5 et 8	202 "	Id.	Id.
14 5 "	" 9 "	15 " "	711 67	Id.	192 "	Id.	Id.
28 4 "	11 1 4	39 5 4	922 50	Art. 5, 8 et 15	615 "	1 oct. 1868.	Id.
	"	20 " "	"	Loi du 19 frimaire an VII	200 "	1 janv. 1869.	9 janv. 1869.
	"	20 " "	"	Id.	200 "	Id.	Id.
	"	20 " "	"	Id.	200 "	Id.	Id.
	52 8 "	52 8 "	2,290 "	Art. 1 <sup>er</sup> et 8, § 1 <sup>er</sup>	1,150 "	1 oct. 1868.	22 janv. 1869.
	28 1 15	28 1 15	1,095 "	Art. 5 et 8, § 1 <sup>er</sup>	861 "	Id.	Id.
	44 1 "	44 1 "	4,986 67	Art. 5 et 8, § 1 <sup>er</sup> et 15	5,524 "	1 nov. 1868.	Id.
25 10 "	9 1 21	54 11 21	1,925 "	Art. 5 et 8	565 "	Id.	Id.
22 6 "	12 7 "	55 1 "	798 55	Id.	481 "	Id.	Id.
25 4 "	7 9 "	55 1 "	749 17	Id.	454 "	Id.	Id.
18 5 "	"	18 5 "	762 50	Id.	255 "	Id.	Id.
51 5 "	"	51 5 "	799 17	Art. 1 <sup>er</sup> et 8, § 2	456 "	1 déc. 1868.	Id.
52 2 "	"	52 2 "	799 17	Id.	467 "	Id.	Id.
27 5 "	"	27 5 "	799 17	Id.	598 "	Id.	Id.
28 5 "	"	28 5 "	1,099 17	Art. 5 et 8, § 2.	564 "	Id.	Id.
TOTAL.					14,154 "		
Les extinctions de pensions, constatées du 1 <sup>er</sup> novembre 1868 au 31 mars 1869, au nombre de 9, s'élèvent ensemble à					4,671 "		
RESTE.					9,485 "		
<b>SITUATION GÉNÉRALE.</b>							
Au 1 <sup>er</sup> avril 1869, les pensions inscrites, au nombre de 1005, s'élèvent à					600,519 "		
Et les pensions éteintes, au nombre de 495, à					289,564 "		
RESTE.					510,755 "		

(369)